

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

L'Ile-aux-Moines est de toute évidence un site privilégié : sa position au-milieu du Golfe du Morbihan lui assure un climat agréable et un paysage où se mêlent les caractères marins les plus types, une campagne rurale et une architecture ancienne très personnalisée. On a eu, à plusieurs reprises, l'occasion de signaler que sa vocation résidentielle remonte au moins au XVI<sup>e</sup> siècle et qu'elle lui a d'ailleurs conféré son style d'architecture. Néanmoins, l'équilibre qui s'était établi au cours des siècles jusque vers 1870 entre activité économique et de résidence, est aujourd'hui plus que menacé. L'architecture résidentielle, relativement imposante, que constituent les " maisons de capitaine " était restée minoritaire par rapport à l'architecture utilitaire des maisons de pêcheurs ou des exploitations agricoles. C'est l'inverse aujourd'hui, où les villas de vacances des touristes du continent sont les nouvelles " maisons de capitaine. Par ailleurs, si ces demeures résidentielles signalaient la richesse d'un groupe social dominant, elles entretenaient avec les autres éléments de l'architecture locale des rapports étroits. Les différences se marquaient dans le décor, mais en aucun cas dans le matériau (pierre nue ou enduite et passée au lait de chaux, ardoise) ni le volume. Aujourd'hui, le style néo-breton, de rigueur sur toute la côte, n'a qu'un rapport caricatural avec cette architecture flienne. Plus grave encore : la mauvaise implantation des villas détruit tout l'équilibre mis en place (cf. illustrations ci-après). L'implantation était jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, commandée par l'orientation de la façade vers le soleil et les maisons sont disposées en files parallèles grossièrement Est/Ouest : désormais, sur la route Nord/Sud de l'île, par exemple, les villas récentes présentent leur façade sur la route comme en milieu urbain, alors que les anciennes maisons ne montrent que leur pignon (le manoir de Kerne est une exception à cette règle). Le non-respect des volumes et de l'implantation aboutit au discutabile lotissement d'Er Votan sur la route du Trec'h.

Le paysage rural est lui aussi en complet déséquilibre, signe manifeste du passage d'une activité économique à un engourdissement progressif : les petits champs qu'envahissent les herbes sauvages y sont plus nombreux que les terres cultivées.

Une des heureuses particularités de l'île, enfin, c'est la quasi-inexistence de circulation automobile. Il est indispensable de la limiter à son taux actuel : son augmentation anéantirait ce qui fait aujourd'hui tout l'intérêt d'une île. Cela suppose que les sentiers de communication soient entretenus et non mutilés et que les nombreux droits de passage soient maintenus pour la circulation piétonne ou cycliste.

Les quelques photos commentées qui suivent sont destinées à mettre en évidence la fragilité de l'équilibre actuel et les agressions à éviter ; la discrétion et la modestie sont les seules règles à appliquer sur un terrain aussi sensible : discrétion dans les restaurations, dans les implantations nouvelles, simplicité des partis de construction et d'aménagement. Mais simplicité n'est pas synonyme d'indigence : la pauvreté d'imagination qui semble avoir présidé aux constructions récentes ne peut qu'appauvrir le précieux capital naturel et culturel que constitue encore l'île.



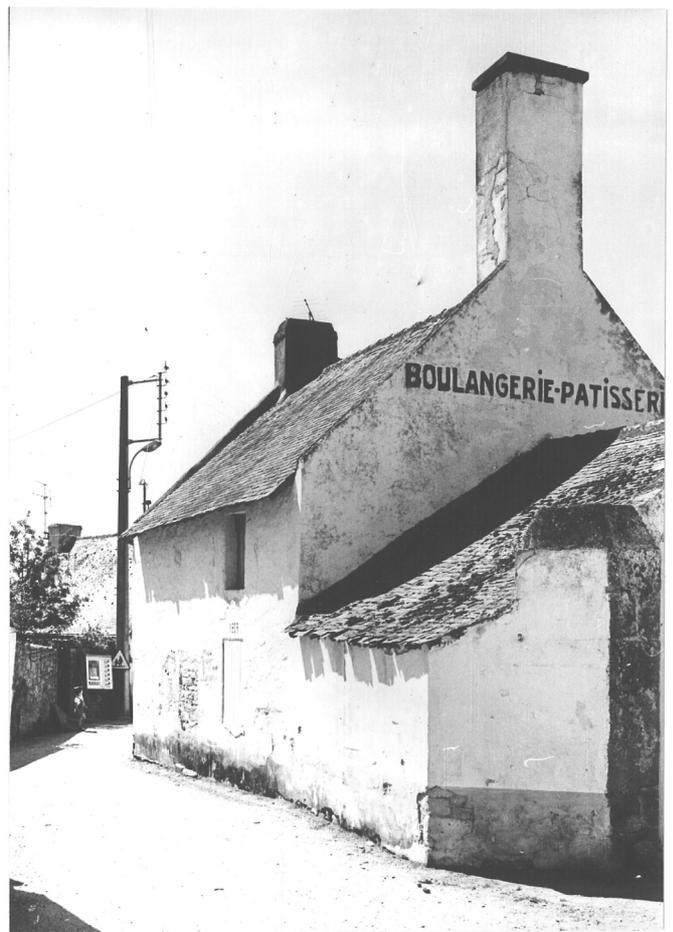
8/2A - KERNO - Type d'implantation en alignements parallèles en milieu rural.



6/6 - Rue des Escaliers - Type d'implantation en alignement en milieu urbain. La dénivellation entraîne des décrochements plus accentués des toits. La lucarne de chaume est une fantaisie toute moderne ...



13/18 -



13/15 -

Rue du Couvent : deux façades sur rue du XIX<sup>e</sup> siècle. Mêmes façades blanches, ouvertures réduites au strict minimum, volume en longueur comprenant un rez-de-chaussée et un comble.



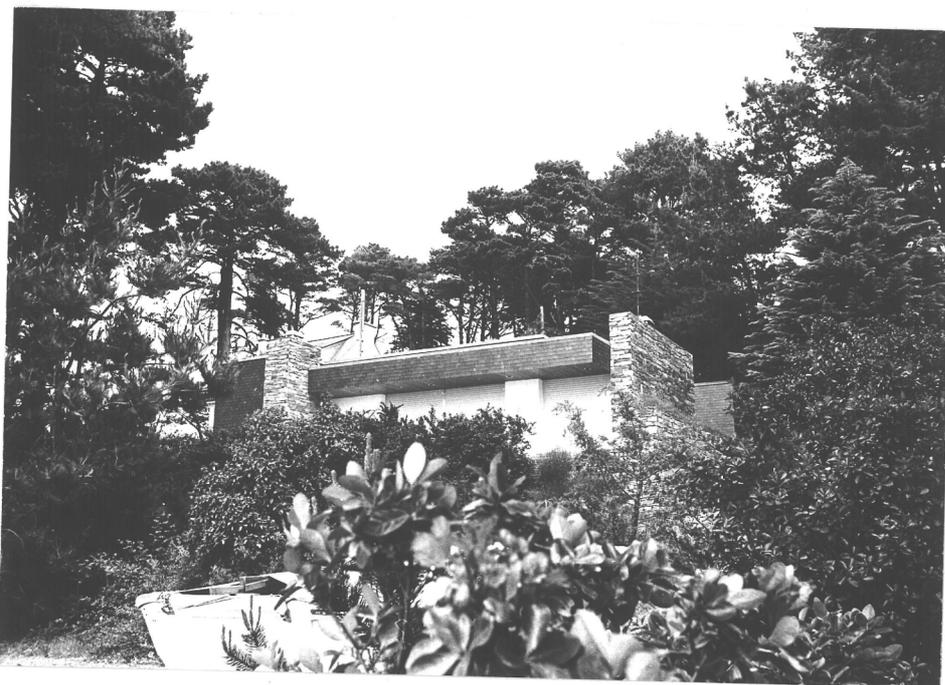
7/26 - MANOIR DE KERNO - Un exemple significatif pour la pente des toits, les formes des souches de cheminée et leurs proportions, pour l'équilibre formé par les masses du logis et de ses dépendances de construction postérieure.



7/0 - LE REST, parcelle n° 265. Les remises sont fréquemment installées dans ces petits appentis qui ferment un côté de la cour, plus hautes que les murs de clôture. Les dépendances, ici, ne sont pas très anciennes mais attestent de la persistance d'un type de construction.

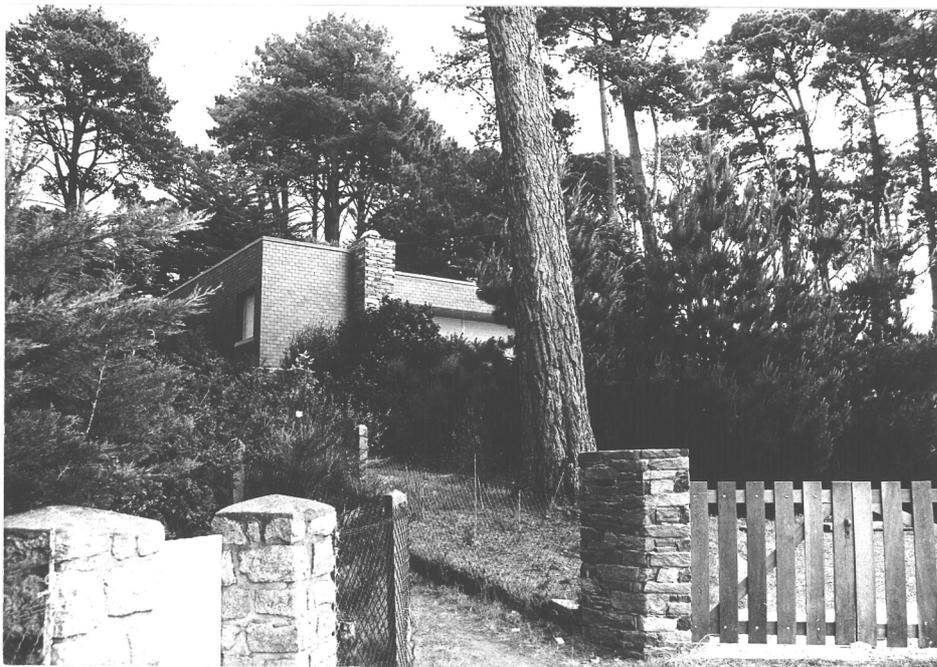


6/35 - LE REST, parcelle n° 265 - La chaux a ici été appliquée directement sur la pierre et aucun enduit moderne ne remplace cet surface rugueuse qui accroche la lumière.



5/23 -

La principale qualité de cette construction récente est la discrétion : suivant les courbes de niveau, elle ne s'élève pas trop haut, et ses matériaux se marient bien avec l'environnement végétal.



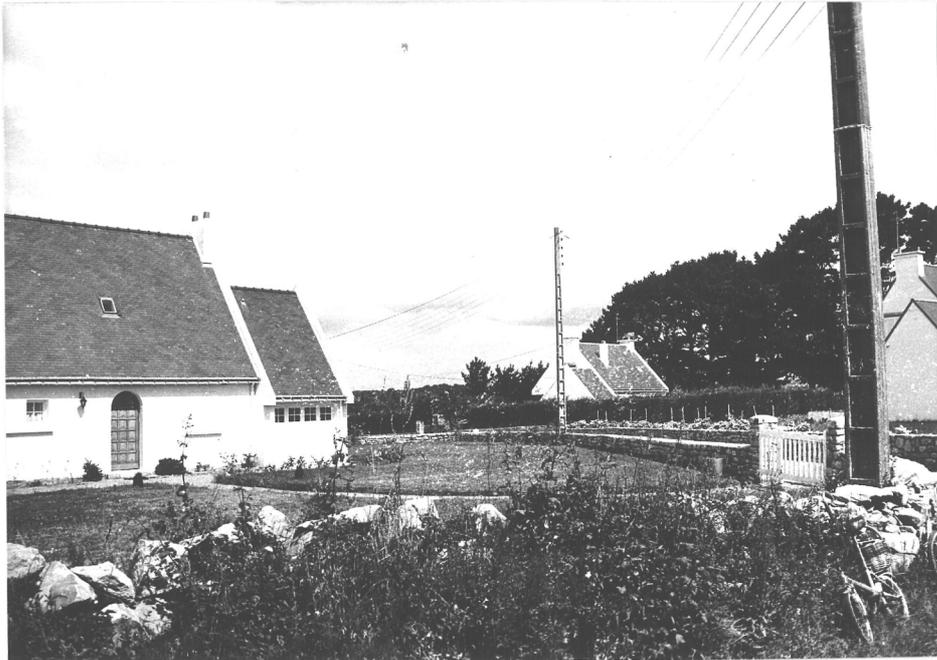
5/24 -



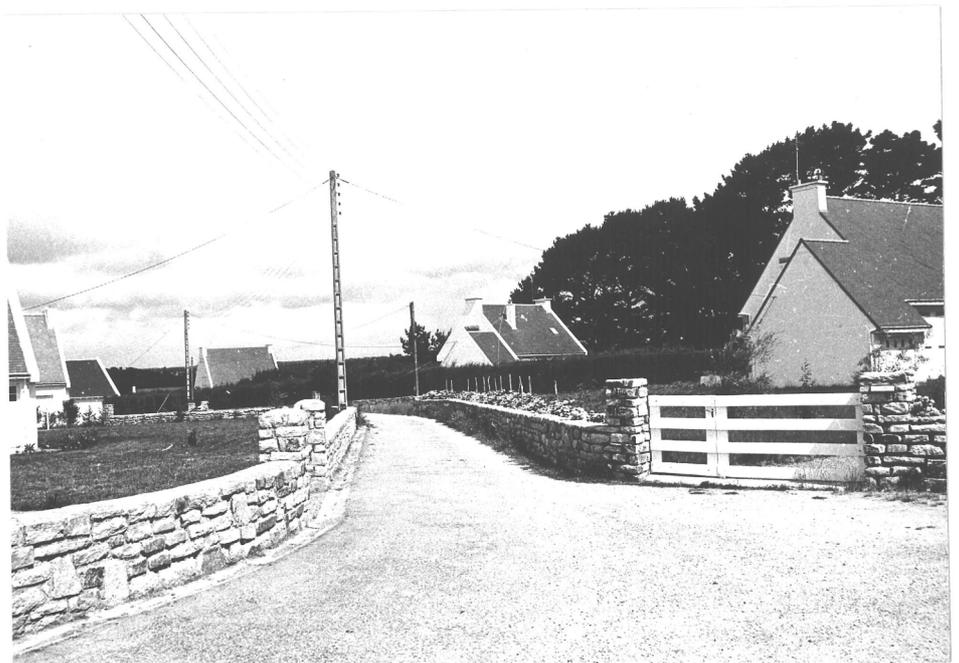
9/23 - Une villa de style traditionnel, mal compris : prolifération des ouvertures trop hautes et trop étroites, disproportion de la lucarne, encadrement et appuis en pierres légèrement saillantes, escalier en béton sur le pignon, un seul pignon découvert, aucune souche de cheminée.



9/24 - KERBILIO - Le modèle original.

1/32 A - ER VOTEN - Lotissement

Type d'implantation de banlieue pavillonnaire en milieu rural. Les volumes des maisons sont ceux de constructions à étage dont il manquerait le rez-de-chaussée ; les pentes de toits sont trop accentuées. La sécheresse des formes et des matériaux en font un ensemble particulièrement mal intégré.

1/33 A - ER VOTEN - Lotissement.



3/8 - PENN-HAP.

Deux exemples d'insertion de l'architecture ancienne dans l'environnement végétal.



2/SN - ER-LANNEC.



7/16 - Sur la côte Ouest, vue vers l'île Creizic.



7/7 - Photo prise du même endroit, mais vers le Nord : le site a plu, et même l'E.D.F. a été obligée d'y apporter sa contribution.



1/30 A - ER VOTEN - Le "front de mer" est défendu par un passage privé.



5/17 - ER VOTEN - Le lotissement vu de la mer.



8/13A - La plage du Goret. Encore une villa isolée dont on comprend difficilement comment elle a poussé en cet endroit.